



Questions internationales

Descriptif

Le cours de questions internationales (sous l'angle du droit international) vise à présenter les conditions dans lesquelles les normes juridiques peuvent être amenées à façonner les relations internationales contemporaines (parallèlement aux rapports de puissances étudiées dans le cadre des relations internationales). Il s'agit, dans le cadre de ce cours, d'évoquer les particularismes de l'ordre juridique international et de présenter plusieurs questions spécifiques à la lumière des développements contemporains (sécurité collective, relations économiques et commerciales, contentieux internationaux, migrations).

Pré-requis souhaités

Premières approches de droit international et européens (Union européenne, Conseil de l'Europe). Connaissances de base en droit public (méthodologie et fond). Connaissances avancées de l'état des relations internationales (principalement depuis 1945).

En bref

Nombre d'heures : 24.0

Année : 5 | Cinquième année

Mode de validation : Examen terminal oral

Contacts

Responsable(s)

Ancelin Julien
julien.ancelin@scpobx.fr

Bibliographie indicative

- * ALLAND D., *Manuel de droit international public*, éd. PUF, Paris, 2018.
- * TOURME-JOUANNET E., *Le droit international*, coll. Que sais-je, n°3966, éd. PUF, Paris, 2016.
- * SANTULLI C., *Introduction au droit international (formation, application, exécution)*, coll. EI, Pedone, Paris, 2013.
- * DAILLIER P., FORTEAU M., PELLET A., *Droit international public*, 8e éd., Lextenso édition, éd. LGDJ, Paris, 2009.

Formule pédagogique

Le cours suit une méthodologie juridique classique. Il s'agit, à partir de définitions théoriques et d'outils juridiques concrets et positifs (traités, coutumes, jurisprudences, actes nationaux), de proposer une étude dynamique et actuelle des enjeux internationaux. Les séances se présentent sous la forme de cours magistraux de 2 heures, à l'occasion desquelles une présentation orale d'un sujet de dissertation lié à la thématique traitée est effectué par un étudiant, sur le format de l'épreuve du concours préparé.